



Héning-Beaumont

Mairie d'Héning-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Héning-Beaumont Cedex

Pôle Vie Locale

Service Relations Publiques

Affaire suivie par :

Doriane VIVARD

Tél. : 03.21.74.87.27

doriane.vivard@mairie-heninbeaumont.fr

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public

Héning-Beaumont le **6 - MARS 2018**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses festivités a municipalité d'Héning-Beaumont organise les médiévales les 16 et 17 juin 2018. Sur cette manifestation un marché médiéval sera organisé, et 15 emplacements seront délivrés pour y accueillir une activité commerciale sauf la buvette et la restauration assise qui sera réservée à une association héninoise.

Les 15 emplacements seront alloués de la manière suivante au tarif de 15 euros le mètre linéaire :

- 2 pour la vente de produits médiévaux
- 4 pour la vente de création de bijoux, pierres ...
- 2 pour la vente d'hydromel, et produits bio
- 2 pour la vente de produits en cuir
- 2 pour la vente de jouets pour enfants
- 1 pour la vente de confiserie
- 2 pour la vente de crêpes, gaufre

Dans ce souci de qualité, d'hygiène, de respect des visiteurs, la municipalité d'Héning-Beaumont a mis en place un dossier de candidature prenant en considération l'ordonnance N°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public. Pour ce faire, le dossier d'inscription sera évalué selon les critères suivants :

- 20% sur l'expérience professionnelle,
- 20% sur la provenance des produits proposés.
- 30% sur l'intérêt de la manifestation,
- 30% sur les produits proposés,



Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner les articles que vous souhaitez vendre, mais vous avez également la possibilité de faire des propositions d'articles qui seront appréciés par la commission de sélection.

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. L'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. Des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. De photographies significatives représentant vos articles et illustrant votre outil de vente.

Dans un souci d'harmonisation et d'attractivité, la commission de sélection des candidatures, se réserve la possibilité de refuser les candidatures qui proposeraient une duplication d'un espace de vente comportant les mêmes produits, les activités non assurées et non réglementées. Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle ou d'un courrier de refus le cas échéant.

Dossier complet à retourner avant le vendredi 13 avril 2018 à 17h00, délai de rigueur, à l'attention de :
Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
62110 HENIN BEAUMONT

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Steve BRIOIS


Maire d'Hénin-Beaumont
Député Européen

